

CONSEIL DES QUARTIERS PALAIS ROYAL ET VENDOME REUNIS

Lundi 9 octobre 2017 à 18h45

Ecole élémentaire 11, rue d'Argenteuil – 75001 Paris

Elus présents

- Catherine MATHON, Adjoint au Maire chargé des Conseils de quartier, de la Vie associative et des Animations
- Nicolas MARTIN LALANDE, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement, de l'Espace public, des Espaces verts, de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements

Ordre du jour

1. Bilan d'activités 2017 – dotations et projets 2018
2. Points de situation sur :
 - le réaménagement de la rue des Petits Champs
 - le projet d'élargissement des trottoirs de la rue de Richelieu
 - le report du projet de réaménagement de la place André Malraux
3. Résultats du vote du Budget participatif 2017
4. Questions diverses

Catherine ouvre la séance à 18h45 et présente deux nouveaux membres du CDQ.

1. BILAN D'ACTIVITES 2017

Les 2 CDQ Vendôme et Palais Royal se sont réunis 3 fois au cours de cette année. Après un rappel des modalités de fonctionnement des CDQ, le montant des dépenses effectuées a été précisé. A la réception des matériels destinés à l'équipement de la crèche Saint Roch, une communication sera diffusée.

2. POINTS DE SITUATION SUR LES PROJETS D'AMENAGEMENT

Réaménagement de la rue des Petits Champs

Il s'agit d'un projet lauréat du Budget participatif 2015. Ce projet consiste à élargir le trottoir de la rue des Petits Champs, afin de sécuriser le cheminement des piétons. Les travaux commenceront en mars 2018. Pour l'heure, une conjonction défavorable de calendrier des travaux de restructuration de la Bibliothèque nationale de France a nécessité une inversion des sens de circulation dans la rue Vivienne et une large interdiction à la circulation générale dans la rue des Petits Champs. Cette situation alourdit considérablement la tâche du commissariat de police qui ne dispose pas dans le secteur de caméras de vidéo surveillance. Par ailleurs, la communication chantier insuffisamment initiée à destination des riverains est à l'origine de nombreuses plaintes. Des efforts seront entrepris en faveur de la levée de cette interdiction.

Elargissement des trottoirs de la rue de Richelieu

La rue de Richelieu qui devrait incarner un trait d'union entre l'ouest et l'est du quartier administratif du Palais Royal paraît aujourd'hui dévitalisée et les véhicules y circulent à vive allure. Le projet en question consiste à sécuriser le cheminement des piétons rue de Richelieu en y élargissant les trottoirs (ouest et est) ainsi qu'en surélevant le carrefour place Mireille (devant la fontaine Molière). Deux sources de financement permettront cette réalisation :

- La Mairie du 1er arrondissement, qui mobilisera 370 000 € de crédits sur son budget 2018 pour les investissements d'intérêt local
- Le Budget participatif 2017 (exécuté en 2018), à hauteur de 155 000 €.

Place André Malraux

Cette place regorge de véhicules divers stationnés anarchiquement (navettes de transport, taxis, deux-roues). Afin de permettre aux piétons, commerçants et riverains de se réapproprier cet espace, il a été envisagé de fermer les accès à la circulation. Malheureusement, le projet conçu n'a pas suscité dans un 1er temps une adhésion unanime. Une nouvelle mouture sera présentée en juin 2018. D'ici là, de nouvelles rencontres de concertations seront organisées.

3. RESULTATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2017

Sur la trentaine de projets déposés initialement, six d'entre eux, jugés recevables après une expertise technique sont soumis au vote des parisiens. Avec 361 voix obtenues, le projet n° 6 intitulé « Réaménager et

sécuriser une partie de la rue de Richelieu » proposé par M. Vincent COURAGEUX sort gagnant. Les réunions de concertation s'étaleront sur l'année 2018 et les contributions sont vivement attendues.

4. QUESTIONS DIVERSES

Prolifération de rats

Les campements de personnes sans-abris et l'organisation de pique-niques sur la voie publique donnent souvent lieu à des dépôts de restes alimentaires et de déchets divers. Cette situation favorise l'apparition de poches d'insécurité et contribue partiellement à la prolifération de rats dans le secteur. Dans ce dernier cas, il importe de le signaler au service de santé de Paris Environnement situé dans le 13ème arrondissement (tél. 01 40 33 74 50).

Prolongement de la ligne n° 72 et stationnement de véhicules dans la rue Montesquieu

Le parcours de la ligne de bus n° 72 sera prolongé en 2018 et desservira dorénavant les gares de Lyon et d'Austerlitz. Par ailleurs, l'explication sur les raisons du stationnement des véhicules dans la rue Montesquieu sera prochainement communiquée.

Nouveau Vélib'

A compter du 1er janvier 2018, le marché de fourniture et d'entretien des Vélib' a été attribué au groupement SMOOVENGO pour une durée de 15 ans. Le nouveau Vélib' sera plus léger, disponible sur tout le territoire de la métropole (Paris + 68 communes) et sera composé à 30 % environ d'unités électriques. Par ailleurs, il coûtera un peu plus cher à la location et sera connecté en vue d'une géo localisation en temps réel. Enfin, un système astucieux permettra de rapporter le vélo à l'issue de la course dans toute station, quand bien même tous les emplacements seraient occupés.

Sensibilisation des cyclistes

Sur la voie publique, les « deux-roues » se comportent alternativement comme cyclistes et piétons. Or, cette attitude est de nature à nourrir le sentiment d'insécurité des véritables piétons et à accroître les risques d'accident. En conséquence, il est indispensable de responsabiliser et de sensibiliser les parisiens par des campagnes de communication et d'information.

La séance est levée à 19h45.